



» ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ À KINSHASA



SENSIBILISATION EGDH A l'intention des prestataires des soins

Photo : GPE/Claire Horton



Centre de coopération internationale
en santé et développement (CCISD)

UNITÉ DE SANTÉ INTERNATIONALE
École de santé publique



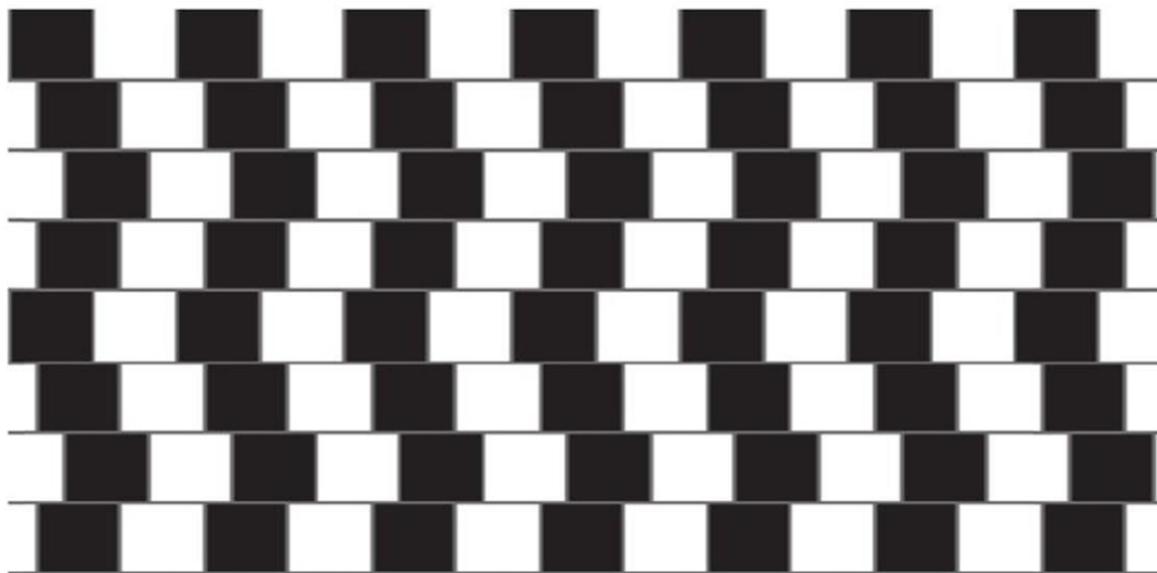
Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada

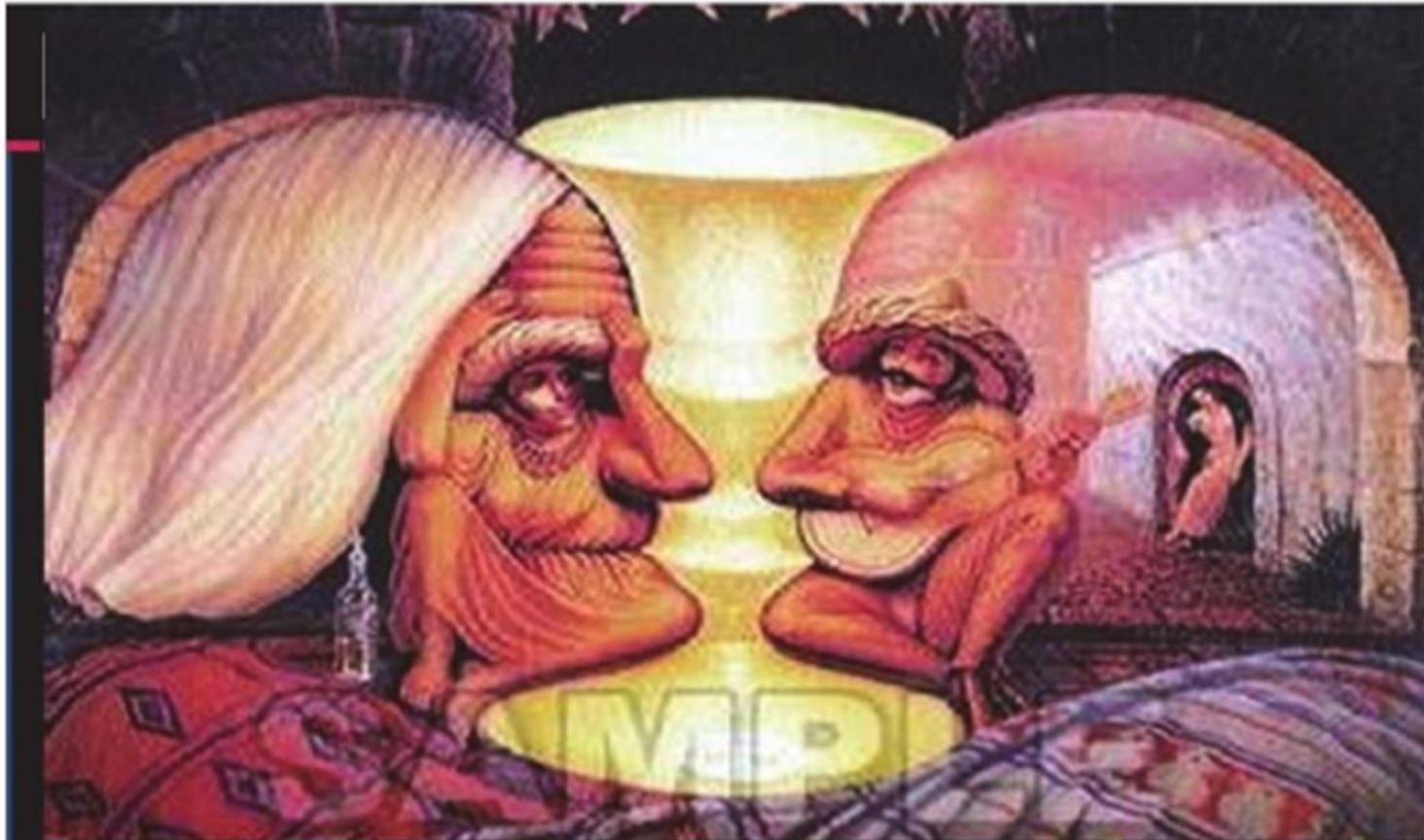
Nous pouvons voir les choses différemment

Nous pouvons voir les choses différemment (1)

Est-ce que les lignes dans l'image en-dessous sont droites ou courbées ?



Que voyez vous, une femme ou un musicien?



1. VALEUR ET ATTITUDE

Une valeur est une croyance qui est importante pour un individu

- Les valeurs peuvent être influencées par la religion, l'éducation, la culture, et les expériences personnelles.
- Nos valeurs façonnent nos attitudes, ou la façon dont nous pensons et agissons envers certaines personnes ou idées.
- Chaque interaction entre une cliente et le personnel de soins de santé affecte la satisfaction des femmes et la rapidité de leurs rétablissements

VALEUR ET ATTITUDE

Attitude: Opinion adoptée par une personne ou par un groupe et qui détermine une façon d'agir
Une manière de se comporter qui traduit une disposition d'esprit habituelle ou particulière

VALEUR ET ATTITUDE

- La manière dont nous communiquons nos propres valeurs et attitudes (verbales et non-verbales) est une partie importante de l'interaction avec les femmes, les filles que nous traitons.
- Nos valeurs sont souvent tellement enracinées que nous n'en sommes pas conscients

VALEUR ET ATTITUDE

- Nos attitudes, sentiments, penchants et valeurs auront une incidence sur la manière dont nous traitons nos clientes: p.ex. notre réaction personnelle sur l'apparence de la cliente, sa classe sociale, son âge et situation familiale etc.
- Être conscient de notre propre attitude nous aide à ne pas imposer nos croyances sur les clientes. Ce n'est pas facile de garder nos valeurs et attitudes personnelles séparées de nos responsabilités professionnelles, mais il est de notre devoir de le faire.

2. ATTITUDES PRINCIPALES A ADOPTER

L'EMPATHIE: C'est le pouvoir de comprendre et utiliser votre imagination pour vous mettre à la place de quelqu'un d'autre. Être empathique signifie comprendre les émotions de l'autre personne sans s'impliquer émotionnellement, ou, en d'autres termes, "se mettre a sa place"

ATTITUDES PRINCIPALES A ADOPTER

LA SYMPATHIE: C'est montrer de la compassion ou partager les émotions d'une autre personne, en particulier la tristesse ou l'angoisse. La sympathie peut s'exprimer par l'expression de la tristesse ou de la compassion d'une manière culturellement appropriée. (*Consoler ou rassurer la cliente de manière appropriée sont des expressions de sympathie*).

ATTITUDES PRINCIPALES A ADOPTER

- **La masculinité positive**

Elle est évoquée lorsqu'il y a respect des droits de chacun en tant qu' être humain

Il faut que l'homme arrive à dire : « la femme, c'est l'autre moi même »

3. Manque de respect et Mauvais traitements dans une structure de soins

1. Violence physique
2. Soins administrés sans consentement
3. Non-confidentialité des soins
4. Soins ne respectant pas la dignité (la violence verbale comprise)
5. Discrimination fondée sur des attributs spécifiques
6. Abandon, refus de soins (par le personnel)
7. Détention dans les centres

RÔLE DU/DE LA PRESTATAIRE DE SANTÉ POUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DES IST SELON UNE APPROCHE EG

1. *Connaître et faire bénéficier aux différents patients(e)s leurs droits* qui sont :

- Le droit à la santé (Aux soins de santé de qualité)
- Le droit à l'information
- Le droit à la dignité humaine et au respect de la vie privée (Confidentialité)
- Le droit à l'autodétermination
- Le droit à la non discrimination
- Dr

RÔLE DU/DE LA PRESTATAIRE DE SANTÉ POUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DES IST SELON UNE APPROCHE EG

2. Au niveau de l'accueil

Comme pour n'importe quel autre motif de consultation, **l'accueil** réservé aux personnes qui ont besoin des SAA **doit être de qualité**

RÔLE DU/DE LA PRESTATAIRE DE SANTÉ POUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DES IST SELON UNE APPROCHE EG

3. Et quelque soit le statut de l'avortement, c'est un droit pour les femmes d'avoir accès à ce service de qualité càd :

- **faire preuve de respect**
- **Attitude non discriminatoire envers les femmes et les jeunes femmes ainsi que les hommes, les jeunes hommes**

RÔLE DU/DE LA PRESTATAIRE DE SANTÉ POUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DES IST SELON UNE APPROCHE EG

4. Préserver l'intimité du/de la patient(e)
(Confidentialité/discrétion)

5. Savoir comment **mettre à l'aise les personnes qui sont embarrassées ou inquiètes de leur situation, particulièrement les femmes et les jeunes.**

RÔLE DU/DE LA PRESTATAIRE DE SANTÉ POUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DES IST SELON UNE APPROCHE EG

6. Au niveau de l'information

- Elle doit **être de qualité** et doit concerner non seulement l'information qui entoure son traitement, mais les explications nécessaires sur **les moyens de prévention contre les grossesses non désirées** doivent lui être fournies.

RÔLE DU/DE LA PRESTATAIRE DE SANTÉ POUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DES IST SELON UNE APPROCHE EG

7. Le ou la prestataire doit savoir **faire preuve de tact et prendre en compte les facteurs culturels de la communauté**. Ainsi, on pourra éviter certains problèmes comme le rejet ou la violence, dirigés notamment contre les femmes.

4. LES ETAPES DU CHANGEMENT

Changement au niveau individuel



Devenir un modèle à imiter



Se révéler à la Communauté



Œuvrer pour le Changement dans la lutte contre les antivaleurs et les différentes formes de violences

ASSK

» ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ À KINSHASA

Appui à :



Financé par :



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada

Cofinancé et réalisé par :



Centre de coopération internationale
en santé et développement (CCISD)

UNITÉ DE SANTÉ INTERNATIONALE
École de santé publique



Centre hospitalier
de l'Université de Montréal